

N° 2023/21

Commune de Saint Paul Cap de Joux**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 13 Avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril 2023 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le 5 avril 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Ernest DURAND, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Cédric FABRE, Zalifaou BERNÈS, Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT.

Excusés : Brigitte BILLOUX

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Commune – Approbation du compte administratif 2022

Le Conseil Municipal,
délibérant sur le compte administratif de l'année 2022, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- prend acte de la présentation faite du compte administratif, lequel se résume ainsi :

<i>Section de fonctionnement</i>		<i>Section d'investissement</i>	
Dépenses	949 622,68 €	Dépenses	282 038,57 €
Recettes	1 038 795,24 €	Recettes	222 355,75 €
Résultat	89 172,56 €	Résultat	- 59 682,82 €

<i>Résultat d'exécution du budget</i>				
	Résultat clôture au 31/12/2021	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice	Résultat clôture au 31/12/2022
Fonctionnement	326 861,36 €	89 636,95 €	89 172,46 €	326 396,87 €
Investissement	71 265,05 €		- 59 682,79 €	11 582,26 €
Total	398 126,41 €		29 489,67 €	337 979,13 €

- constate la régularité des opérations,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- approuve le compte administratif 2022 du budget principal de la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité sans abstention, en l'absence de M. le Maire.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE


